

Fiche de poste

Gestion de projet - Conception, organisation et suivi du Plan de gestion stratégique des zones humides de la vallée de Saône

Thématiques : zones humides, gestion de projet, territoires, Natura 2000, Prairies et forêts alluviales, plan de gestion stratégique, Rivières

DESCRIPTION DE L'OFFRE

Le Val de Saône est une vaste zone humide reconnue à l'échelle nationale et européenne. Elle constitue également un important corridor et couloir migratoire pour de nombreuses espèces et un des derniers sites majeurs pour la reproduction du cortège avifaunistique prairial typique de ces prairies.

De nombreux sites Natura 2000 jalonnent la plaine de Saône d'amont en aval et confirment la richesse patrimoniale de ce territoire.

Les milieux humides jouent également un rôle important dans la régulation des crues, le stockage de l'eau. L'ensemble des services écosystémiques des zones humides y sont présents ;

Enfin, un des enjeux majeurs du val de Saône est la présence d'une nappe alluviale stratégique qui alimente plus d'un million de personnes en eau potable.

Ainsi, en tant que principale structure gestionnaire et opératrice sur le Bassin de la Saône, l'EPTB a la responsabilité de rédiger un plan de gestion stratégique des zones humides sur la vallée de Saône.

Ce plan de gestion, réalisé selon le cahier des charges de l'Agence de l'Eau RMC, devra permettre, outre l'amélioration des connaissances des milieux humides, de définir les fonctions et enjeux de nos zones humides notamment en y intégrant les effets du changement climatique et les pressions d'usages attendues sur le territoire. Il devra également permettre de concerter avec les acteurs du territoire afin de définir une stratégie d'intervention pertinente pour la préservation des grands enjeux du val de Saône.

Ce plan de gestion sera doté d'un comité de pilotage et d'un comité technique de suivi assez conséquent (plus d'une vingtaine de structure). La phase de préfiguration s'achèvera en mars 2023 et l'étude débutera au second trimestre 2023.

Dans cette optique, l'EPTB propose un sujet de stage de Master II en 2023 d'une durée de 6 mois, qui visera à contribuer à la construction et à l'organisation du suivi du futur plan de gestion.

MISSION GENERALE ET OBJECTIFS DU STAGIAIRE

Le stage s'attachera à :

- Enrichir et participer à la phase de conception du projet, en lien avec les agents de l'EPTB concernés,
- Appuyer et participer à l'organisation des COPIL / COTECH avec l'ensemble des partenaires,

- Aider à la rédaction du cahier des charges de l'étude,
- Appuyer l'organisation du suivi de l'étude effectuée par un bureau d'étude technique externe à l'EPTB

Le stagiaire aura pour mission de participer aux relevés de décision et aux différents dossiers de synthèse / compte rendu établis à l'issue des phases clés :

- CCTP du PGSZH,
- Document d'organisation du projet
- CR des COPIL / COTECH
- Aide à la compilation des données existantes
- Création et tenue de bases de données nécessaires au fonctionnement du projet

Le stagiaire pourra s'appuyer pour ce travail, sur les différents pôles et outils de l'EPTB (milieux naturels, inondations, Saône, Démarche Conservatoire...) et sur les différentes démarches et études scientifiques en cours. Il sera encadré par le chef de projet de l'étude.

Des déplacements sont à prévoir dans le cadre de ce stage, avec véhicule de service.

PROFIL CANDIDAT(E)

- Niveau d'études : Master I ou II ;
- Bonnes connaissances des outils de gestion et de management de projet en environnement,
- Bonnes connaissances des enjeux écologiques des milieux alluviaux, des zones humides et des systèmes agricoles ;
- Bon relationnel et rigueur ;
- Autonomie et capacité d'initiatives ;
- Bonne capacité rédactionnelle et de synthèse ;
- Permis B indispensable.

DUREE ET LOCALISATION DU STAGE

Territoire d'étude : le Val de Saône en Bourgogne/Franche-Comté/Rhône-Alpes

Localisation / Lieu de travail : Au siège de l'EPTB à Mâcon (71) - 220 rue du km 400

Durée de la mission (mois) : 6 mois

Date de début du contrat : à définir (si possible à partir de début mars 2023).

INDEMNISATION

Indemnisation du stage dans le cadre d'une convention avec l'établissement de formation (15% du plafond horaire de la sécurité sociale défini en application de l'article L.241-3 du code de la sécurité sociale)

Temps de travail hebdomadaire : 35h.

Droits à journées de congés (horaires prévisionnels adaptables, environ 9h-12h ; 14h-18h)

Lettre de motivation et CV à adresser par voie électronique avant le 3 février 2023 à :

Monsieur le Président de l'EPTB Saône et Doubs

EPTB Saône et Doubs

220 rue du Km 400

71 000 MACON

Tel : 03 85 21 98 12

Email : info@eptb-saone-doubs.fr

RENSEIGNEMENTS ET INFORMATIONS

Gérald FAYOLLE - Responsable Démarche Conservatoire des plaines alluviales de la Saône et du Doubs et chef de projet de l'étude - 06 85 26 92 28 - gerald.fayolle@eptb-saone-doubs.fr

Nicolas TERREL - Chef du Pôle Milieux Naturels - 06 78 87 68 60 - nicolas.terrel@eptb-saone-doubs.fr